

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2020 :

****Du fait de la pandémie COVID-19, l'AG ordinaire a eu lieu par écrit entre le 10.06.2020 (envoi des invitations) et le 04.07.2020 (clôture de la votation écrite). Les scrutatrices élues ont compté les voix le 06.07.2020.**

Zurich, le 07.07.2020

Procès-verbal PV : Georg Klingler

Distribution : membres de l'association Aînées pour la protection du climat Suisse (état en juillet 2020 : 1846 membres),

Les juristes des Aînées pour la protection du climat et toutes les personnes intéressées

Les résultats des bulletins de vote comptés par les scrutatrices élues se présentent ainsi avec une très forte participation :

296 bulletins de vote sont arrivés au secrétariat dans le délai imparti. 49 d'entre eux sont arrivés par courrier électronique et 247 par courrier postal. Cela correspond à 5 fois la participation à une AG pré-sentielle réunissant 50 à 70 personnes.

Point 1 : Élection des scrutatrices

Muriel Klingler est élue par 274 voix (voix contraires : 0, abstentions : 9, vides : 13)

Corrie Pennings est élue par 275 voix (voix contraires : 0, abstentions 8, vides : 13)

Point 2 : Approbation du procès-verbal (PV) de l'AG précédente

Le procès-verbal de l'AG du 29.05.2019 est adopté par 278 voix (voix contraires : 0, abstentions 7, vides : 11)

Point 3 : Rapport annuel 2019

Le rapport annuel 2019 est adopté par 279 voix (voix contraires : 0, abstentions 6, vides : 11)

Points 4 et 5 : Comptes et rapport des vérificateurs des comptes et budget 2020

Une erreur s'est glissée dans le bulletin de vote, car les points 4 et 5 sont de la responsabilité du comité et ne doivent pas être adoptés par l'AG. C'est donc « pour information » qu'il aurait fallu écrire au lieu de « pour adoption ». Les comptes 2019, le rapport des vérificateurs 2019 et le budget 2020 sont adoptés pour information par une large majorité.

Point 6 : Décharge du comité pour l'année d'activité associative 2019

Le comité est déchargé par 281 voix (voix contraires : 0, abstentions 4, vides : 11)

Point 7 : élection du comité

Réélection de la coprésidence :

Rosmarie Wydler-Wälti est réélue à la coprésidence du comité par 287 voix (voix contraires : 0, abstentions 4, vides : 5)

Anne Mahrer est réélue à la coprésidence du comité par 288 voix (voix contraires : 0, abstentions 3, vides : 5)

Réélection du comité :

Rita Schirmer est élue par **281 voix** (voix contraires : 0, abstentions 8, vides : 7)

Pia Hollenstein est élue par **284 voix** (voix contraires : 0, abstentions 5, vides : 7)

Oda Müller est élue par **283 voix** (voix contraires : 0, abstentions 7, vides : 6)

Jutta Steiner est élue par **279 voix** (voix contraires : 0, abstentions 8, vides : 9)

Verena Singeisen est élue par **281 voix** (voix contraires : 0, abstentions 7, vides : 8)

Point 8 :

Nouvelle élection au comité :

Elisabeth Stern est élue par **280 voix** (voix contraires : 0, abstentions 10, vides : 6)

Norma Bargetzi est élue par **280 voix** (voix contraires : 0, abstentions 11, vides : 5)

Point 9 :

Requête auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme :

L'impressionnante majorité de 276 voix a voté pour continuer avec la requête auprès de la CEDH

(voix contraires : 7, abstentions : 12, vides : 1)

Divers et informations sur la séance d'information en ligne concernant la requête auprès de la CEDH :

Une séance d'information en ligne a été organisée le 26 juin pour expliquer le but et la teneur de la requête auprès de la CEDH contre l'arrêt du Tribunal fédéral (TF). 23 membres y ont pris part. **La lettre d'information sur l'état de la procédure des Aînées pour la protection du climat en vue de la prochaine requête auprès de la CEDH se trouve ici : [LIEN \(en allemand\)](#)**

Autres informations que nous mettons à disposition de tous les membres :

- L'élaboration de la requête auprès de la CEDH durera jusqu'en octobre, plusieurs révisions sont prévues pour maximiser les chances d'acceptations.
- A côté du travail juridique, le comité réfléchit avec l'aide de Greenpeace sur la façon d'organiser le **dépôt de la requête en octobre**. Les membres seront informés à temps. Les principaux objectifs du comité pour cette dernière étape de la procédure sont :
 1. Pousser le gouvernement suisse et d'autres gouvernements à en faire plus pour la protection du climat.
 2. Encourager plus de personnes à participer au mouvement pour le climat pour que dans un avenir proche la majorité de la société approuve une augmentation de la protection du climat.
 3. Préparer notre requête de la meilleure façon possible pour que la CEDH accepte de le traiter et se prononce en fin de compte en notre faveur (même si les chances pour cela restent très petites).

Pour atteindre ces objectifs, le comité aimerait de nouveau organiser **un large soutien pour notre action**. De la part des domaines scientifiques concernés par notre action en justice que sont la climatologie, la médecine/santé, l'épidémiologie et le droit. Et aussi de la part de personnalités connues au sens large qui souhaitent améliorer l'audience publique de notre action. Toutes celles qui ont des idées de personnalités à contacter ou qui aimeraient réaliser de tels contacts peuvent envoyer un mail à info@klimaseniornnen.ch pour que les demandes puissent être coordonnées.

Nous n'informerons les médias de la requête auprès de la CEDH que lorsque nos plans pour le dépôt seront clairs et que les activités appropriées pourront commencer.

<FIN>

Pour le procès-verbal : Georg Klingler